

# Délibérations du Conseil

## du 23 mars 2017



### 1 - Finances : vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2016, des affectations de résultat 2016 sur 2017, et des budgets 2017. Création du budget de la ZA du Bacquerot.

Les élus ont validé les documents présentés concernant le budget général, le budget de la REOM, des zones d'activités, du port, du gîte intercommunal et de l'office de tourisme, soit les 10 budgets de la CCFL.

La création du budget de la zone d'activités du Bacquerot a également été actée.

### 2 - Finances : vote des taux d'imposition applicables aux taxes directes locales pour 2017

Afin de ne pas augmenter le niveau d'imposition des entreprises et des ménages, les élus ont approuvé les taux suivants pour 2017 (inchangés depuis leur instauration en 2011) :

- taux de taxe d'habitation : 11,61%
- taux de taxe sur le foncier bâti : 0%
- taux de taxe sur le foncier non bâti : 2,16%
- taux de cotisation foncière des entreprises : 25,32%.

### 3 - Finances : dotation de solidarité communautaire 2017

Les élus ont décidé de verser la Dotation de Solidarité Communautaire pour l'année 2017 aux communes membres, pour une enveloppe globale de 800 000 euros, selon la répartition ci-dessous :

REPARTITION DE LA DSC PAR CRITERE ET PAR COMMUNE							
	Population DGF	Potentiel fiscal	Attribution de compensation inversement proportionnelle	longueur voiries	Produit de fonctionnement / habt *	Total en euros *	En euros/habt
	5%	45%	40%	5%	5%		
Estaires	6 257	70 482	55 843	6 854	4 971	<b>144 406</b>	23,16
Fleurbaix	2 698	31 083	30 567	3 228	6 210	<b>73 785</b>	27,45
Haverskerque	1 528	23 000	50 461	3 108	7 480	<b>85 577</b>	56,19
La Gorgue	5 935	32 994	13 510	4 745	3 401	<b>60 586</b>	10,24
Laventie	5 079	67 290	102 066	2 953	5 381	<b>182 769</b>	36,11
Lestrem	4 501	26 910	16 009	8 968	3 507	<b>59 896</b>	13,35
Merville	9 894	66 424	26 929	6 811	4 089	<b>114 147</b>	11,58
Sailly sur la lys	4 107	41 818	24 614	3 335	4 960	<b>78 834</b>	19,27
total	40 000	360 000	320 000	40 000	40 000	<b>800 000</b>	

### 4 - Finances : modification du tableau des effectifs

À la suite d'avancement de grades, les élus ont voté la mise à jour du tableau des effectifs.

### 5 - Finances : création d'un poste, dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE)

La création d'un poste d'agent aux services techniques dans le cadre du dispositif du CUI-CAE a été validée.

## **6 - Finances : sollicitation des communes pour l'octroi de Fonds de concours**

Les fonds de concours suivants ont été validés :

Sailly-sur-la-Lys = 96 185,120 euros pour la rénovation de la salle des fêtes

Estaires = 325 000 euros pour la rénovation de l'église Saint Vast et 130 506 euros pour la construction d'une salle des sports.

Les fonds de concours seront versés sous réserve de la production des justificatifs.

## **7 - Finances : actualisation de la délibération relative aux indemnités des élus**

À la suite du décret n°2017-85 du 26 janvier 2017, les élus ont voté l'actualisation de la délibération relative aux indemnités des élus.

## **8 - Appels à projets et subventions**

Les élus ont choisi de soutenir les projets suivants :

**Jeunesse/culture** : 2 500 euros pour l'organisation de l'Arrach'Fest et 2 500 euros pour le spectacle Son et Lumières de Lestrem intitulé « Les reflets du temps », en continuité des éditions de « la Croisée de l'Histoire »

**Santé** : 200 euros pour les Olympiades de l'école Franche Terre de Fleurbaix, 500 euros pour le programme d'animations et d'informations sur l'activité physique, le « bien manger » et le « bien bouger » organisé par le centre socioculturel de Sailly sur la Lys

**Agenda 21** : 200 euros pour un projet intitulé « rien ne se perd... » au Collège du Pays de l'Allœu de Laventie

**Mouvement sportif** : 1 600 euros pour l'accompagnement de sportifs et 2 030 euros pour les résultats en compétition. Le détail sera disponible sur la délibération mise en ligne sur le site internet.

**Sport** : 2 000 euros à Lys sans Frontières pour l'organisation du raid des canaux les 20 et 21 mai 2017

Ces aides seront versées sur présentation de justificatifs et sous réserve de la production de tous les documents sollicités dans ce cadre.

À noter que dans le cadre du soutien au mouvement sportif, des modifications ont été apportées au règlement (disponible sur le site internet).

## **9 - Aménagement de l'espace : acquisition de terrains pour le pôle transport**

Les élus ont voté en faveur de l'acquisition des parcelles nécessaires à la construction du futur pôle gare situé à La Gorgue.

## **10 - Logement et affaires sociales : demandes d'aides à la production de logements et à l'accession à la propriété**

Pour la production de logements, les élus ont validé les dossiers suivants :

Lestrem = 41 logements locatifs sociaux PLUS, route de Béthune pour un montant de 110 700 euros

Sailly-sur-la-Lys = 30 logements locatifs sociaux, rue de la Lys dont 10 PLAI pour un montant de 60 000 euros et 20 PLUS pour un montant de 54 000 euros.

Pour l'accession à la propriété, les élus ont validé 5 dossiers pour un montant total de 20 000 euros (3 dossiers sur Estaires, 1 sur Lestrem et 1 sur La Gorgue). Ces aides seront versées sous réserve de la production des justificatifs.

## **11 - Jeunesse et culture : projets culturels 2017**

Les projets suivants ont été validés pour un budget prévisionnel total pris en charge par la CCFL de 15 900 euros.

- reconduction du partenariat avec le Concert d'astrée pour des impromptus avec des collégiens

- partenariat avec l'association Concert de poche pour des ateliers avec des élèves de primaire

- partenariat avec la Compagnie Farid'O pour 5 rencontres dans les communes + 1 spectacle de clôture

## **12 - Jeunesse et culture : mise à disposition de Monsieur Lemaître dans le cadre de la lecture publique**

Afin de coordonner le réseau de lecture public, les élus ont approuvé la mise à disposition de M. Lemaître, assistant de conservation principal 1<sup>re</sup> classe, de la commune de Merville au bénéfice de la CCFL et à raison de 17h30 par semaine, et ce pour 6 mois.

## **13 - Développement économique : villages d'artisans, lancement des projets**

Les élus ont validé le recrutement de la maîtrise d'œuvre des projets de villages d'artisans sur les communes de Sailly sur la Lys et Laventie.

## **15 - Développement économique : ZA des Petits Pacaux, rachat et vente de parcelles**

Les élus ont approuvé les rachats au prix de vente (5 euros HT/m<sup>2</sup>) de la parcelle n°19 à M. et Mme Castelain et la parcelle n°21 à la société Willart Hovine.

Ils ont également voté en faveur de la vente de la parcelle n°12B à la société Menuiserie des Hauts de France MHF. Le prix de cette vente ne tient pas compte des prix du marché et est inférieur au prix de revient constaté puisqu'il vise à stimuler l'implantation d'entreprises sur le territoire intercommunal afin de favoriser l'emploi et la création de richesse.

**16 - Développement économique : acquisition d'un terrain au lieudit « La Maurianne »**

Dans le cadre de la politique de développement économique, les élus ont voté en faveur de l'acquisition d'un terrain à Estaires pour la création de la zone d'activités de la Maurianne.

**17 - Développement économique : participation au projet EURA INNOV INDUSTRY**

Les élus ont souhaité poursuivre l'engagement de la CCFL dans ce projet à hauteur de 30 000 euros maximum.

**18 - Manifestations 2017 : renouvellement du Cap sur l'emploi, de la journée vitalité et du Cap Santé**

Ces 3 manifestations ont été renouvelées pour 2017.

Le cap sur l'emploi sera cette année couplé à un Digital Day en lien avec le service numérique. Il se déroulera le 4 octobre à La Gorgue.

La journée vitalité aura lieu le 3 septembre à Eolys.

Le cap santé sera organisé à Merville à une date qu'il reste à définir.

**19 - Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : avenant à la convention constitutive des groupements de commande et création d'un groupement de commandes avec la ville d'Aire sur la Lys pour l'acquisition de vélos électriques**

Les élus ont voté l'avenant à la convention constitutive des groupements de commande.

Ils ont également accepté la création d'un groupement de commande avec Aire sur la Lys pour l'acquisition de vélos électriques. Ceux-ci seront proposés à la location à la base nautique Flandre Lys dès cet été en connexion avec la ville d'Aire sur la Lys.

**20 - Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : évolution du schéma de mutualisation**

Les élus ont approuvé le nouveau schéma de mutualisation.

**21 - Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : mise à disposition d'un agent auprès de la commune d'Estaires**

Les élus ont validé la mise à disposition de Mme MADDELEIN, rédacteur au sein de la CCFL, au profit de la commune d'Estaires et à hauteur de 5 heures par semaine.

**22 - Numérique : adhésion au CITC dans le cadre de la stratégie numérique de Flandre Lys**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la stratégie numérique de la CCFL, il est apparu nécessaire d'être accompagné dans certaines démarches. Les élus ont donc approuvé l'adhésion de la CCFL au CITC, centre d'expertise, de formation et de ressources technologiques.

**23 - Stratégie de développement numérique : création d'un réseau Wifi Public sur le territoire Flandre Lys**

Afin de répondre à l'objectif de la Communauté de Communes de faire de Flandre Lys un territoire numérique avec l'accompagnement au déploiement du Très Haut Débit et le suivi d'une stratégie de développement numérique, les élus ont validé la mise en œuvre d'un réseau wifi public et gratuit sur l'ensemble du territoire.

**24 - Acquisition et réhabilitation de l'hôtel Angelika à Merville : demande de subvention**

Dans le cadre de ce projet de réhabilitation, la CCFL peut bénéficier une dotation de l'État de soutien à l'investissement public local à hauteur de 40% du montant total des parties liées à la rénovation thermique et la mise aux normes du bâtiment. Les élus ont voté en faveur de cette demande de subvention.

L'ensemble des délibérations a été approuvé à l'unanimité des votants.